

L'an deux mille vingt-trois, le 12 janvier, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LAPARLIÈRE Alain, Maire.

Convocation du 06 janvier 2023

Présents : Mr LAPARLIÈRE Alain, Mme CAUSSE Jacqueline, Mr ARCAY Michel, Mme BLONDEAU Gabrielle, Mr BLONDEAU Bernard, Mr BOUTIN Yannick, Mme SAINT-MARTIN Delphine, Mr SARNAC Jérôme,

Absents excusés : Mme FRUCHARD Marylène, Mr TABUTEAU Michel, Mr FRATY Frédéric, Mme PRIAT Vanessa, Mr LABAYE Anthony

Absents : Mme ZAIDI Houria

Procuration : Procuration de Mr FRATY à Mr LAPARLIÈRE, Procuration de Mr TABUTEAU à Mme DROUILLARD, Procuration de Mme FRUCHARD à Mme CAUSSE.

Désignation d'un secrétaire de séance. Mme SAINT-MARTIN est désignée secrétaire de séance.

20h30 : Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

01- Demande de subvention auprès du DSIL 2023 pour l'aménagement d'une voie partagée rue « Terres du Bourg »

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire une demande de subvention auprès du DSIL 2023 pour l'aménagement de la rue « Terres du Bourg » en voie partagée, le montant des travaux s'élèvent à 83 095,64 euros HT d'après le devis du Syndicat de Voirie.

Il propose le plan de financement suivant :

- État DSIL	46 %	38 223,99 €
- Département	24,07 %	20 000,00 €
- Autofinancement	29,93 %	24 870,53 €

Le Conseil Municipal, après avoir oui l'exposé du Maire, approuve à l'unanimité, la demande de subvention comme mentionnée ci-dessus et charge Monsieur le Maire de toutes les démarches nécessaires à cette demande.

21h00 : Monsieur le Maire déclare la séance close.

Affiché le 17 janvier 2023

Alain LAPARLIÈRE
Maire de Bédénac

